



RAPPORT MORAL

Saison 2021 – 2022 présenté par Madame Chantal DELOGE, Secrétaire Générale

I. Le contexte général

Après 2 saisons perturbées par la crise sanitaire, le football et le sport en général, ont repris leurs droits. La saison 2021 – 2022 est donc repartie avec ses lots de victoires, de défaites, de joies et de déceptions.

Le Ligue de Football d'Occitanie et ses **164 604 licencié(e)s** pour la saison 2021-2022 a vu une augmentation de **19 292 licences** par rapport à la saison 2020 – 2021 où 145 312 licenciés évoluaient dans différents clubs.

En marge de cet élan de reprise, il faut saluer le travail des bénévoles des commissions qui, pour beaucoup d'entre eux, sont novices sur les différentes commissions et les fonctions qu'ils ou qu'elles occupent. Des réunions régulières ont permis d'aplanir les problèmes rencontrés. Bien entendu, comme il existe dans les clubs et dans les instances sportives en général, il y a des hauts et des bas dans le fonctionnement, mais avec un seul mot d'ordre, celui de servir les clubs.

Le Comité de Direction et son Bureau ont mis en exergue toutes leurs compétences pour accompagner les clubs dans leur développement, leur structuration et leur permettre, à travers le travail des commissions, de proposer la pratique du football à l'ensemble des licencié(e)s. Là aussi un investissement sans faille des membres nous a permis d'amener au mieux l'ensemble des activités à bon port.

Si l'enjeu ne doit pas prévaloir sur le jeu à tous les niveaux, le Comité de Direction de la Ligue reste vigilant et attentif à toutes formes d'incivilités et de violences au sein des enceintes sportives. Trop de dossiers disciplinaires ont été étudiés par la commission compétente cette saison. L'organe disciplinaire ne peut pas être seul face à ce fléau en apportant les sanctions nécessaires, nous comptons aussi sur le travail de prévention des clubs qui pourrait atténuer dans un premier temps le nombre de cas d'incivilités et de violences.

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



II. Evolution des licences

LICENCES DE LA LFO POUR LA SAISON 2020-2021

| Libres et Féminines | | | Autres | | | Totaux | |
|---------------------|------------------------|-------|--------|------------------------|-------|-------------------|--------|
| LI | Senior | 34578 | TE | Régionale | 753 | Membre individuel | 939 |
| LI | U19 - U18 | 5836 | TE | Nationale | 104 | Technique | 857 |
| LI | U17 - U16 | 7987 | SC | Apprenti | 37 | Futsal | 959 |
| LI | U15 - U14 | 10617 | SC | Aspirant | 65 | Fédérale | 91 |
| LI | U13 - U12 | 12370 | SC | Stagiaire | 41 | Arbitre | 1755 |
| LI | Football d'animation | 33815 | SC | Elite | 2 | Educateur Fédéral | 1527 |
| LI | Senior F | 3818 | SC | Professionnel | 141 | Libre | 117050 |
| LI | U18 F - U17 F - U16 F | 1656 | MI | Membre individuel | 939 | Foot Loisir | 1545 |
| LI | U15 F - U14 F | 1725 | FS | Senior | 670 | Foot Entreprise | 520 |
| LI | U13 F - U12 F | 1555 | FS | U19 - U18 | 35 | Ayant Droit | 463 |
| LI | Football d'animation F | 3093 | FS | U17 - U16 | 7 | Dirigeant | 17749 |
| | | | FS | U15 - U14 | 28 | Animateur | 1571 |
| | | | FS | U13 - U12 | 40 | Sous Contrat | 286 |
| | | | FS | Football d'animation | 83 | | |
| | | | FS | Senior F | 76 | | |
| | | | FS | U18 F - U17 F - U16 F | 7 | | |
| | | | FS | U15 F - U14 F | 1 | | |
| | | | FS | U13 F - U12 F | 4 | | |
| | | | FS | Football d'animation F | 8 | | |
| | | | FL | Foot Loisir | 1545 | | |
| | | | FE | Senior | 516 | | |
| | | | FE | U19 - U18 - U17 | 4 | | |
| | | | FD | Senior | 59 | | |
| | | | FD | U19 - U18 | 1 | | |
| | | | FD | Senior F | 29 | | |
| | | | FD | U18 F | 2 | | |
| | | | EF | Educateur Fédéral | 1527 | | |
| | | | EA | Animateur | 1571 | | |
| | | | DI | Dirigeant | 15043 | | |
| | | | DI | Dirigeante | 2706 | | |
| | | | AR | Arbitre | 1755 | | |
| | | | AD | Ayant Droit | 463 | Total | 145312 |

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



LICENCES DE LA LFO POUR LA SAISON 2021-2022

| Libres et Féminines | | | Autres | | | Totaux | |
|---------------------|------------------------|-------|--------|------------------------|-------|-------------------|--------|
| LI | Senior | 37001 | VO | Volontaire | 295 | Membre individuel | 1110 |
| LI | U19 - U18 | 6241 | TE | Régionale | 900 | Technique | 993 |
| LI | U17 - U16 | 8888 | TE | Nationale | 93 | Futsal | 1506 |
| LI | U15 - U14 | 11855 | SC | Apprenti | 47 | Fédérale | 101 |
| LI | U13 - U12 | 13748 | SC | Aspirant | 37 | Arbitre | 1852 |
| LI | Football d'animation | 42297 | SC | Stagiaire | 34 | Educateur Fédéral | 1435 |
| LI | Senior F | 4094 | SC | Elite | 1 | Libre | 133762 |
| LI | U18 F - U17 F - U16 F | 1771 | SC | Professionnel | 128 | Foot Loisir | 2656 |
| LI | U15 F - U14 F | 1902 | MI | Membre individuel | 1110 | Foot Entreprise | 517 |
| LI | U13 F - U12 F | 1943 | FS | Senior | 1038 | Ayant Droit | 109 |
| LI | Football d'animation F | 4022 | FS | U19 - U18 | 81 | Dirigeant | 18496 |
| | | | FS | U17 - U16 | 43 | Animateur | 1525 |
| | | | FS | U15 - U14 | 55 | Volontaire | 295 |
| | | | FS | U13 - U12 | 33 | Sous Contrat | 247 |
| | | | FS | Football d'animation | 118 | | |
| | | | FS | Senior F | 104 | | |
| | | | FS | U18 F - U17 F - U16 F | 6 | | |
| | | | FS | U15 F - U14 F | 5 | | |
| | | | FS | U13 F - U12 F | 8 | | |
| | | | FS | Football d'animation F | 15 | | |
| | | | FL | Foot Loisir | 2656 | | |
| | | | FE | Senior | 512 | | |
| | | | FE | U19 - U18 - U17 | 5 | | |
| | | | FD | Senior | 70 | | |
| | | | FD | U19 - U18 | 1 | | |
| | | | FD | Senior F | 30 | | |
| | | | EF | Educateur Fédéral | 1435 | | |
| | | | EA | Animateur | 1525 | | |
| | | | DI | Dirigeant | 15795 | | |
| | | | DI | Dirigeante | 2701 | | |
| | | | AR | Arbitre | 1852 | | |
| | | | AD | Ayant Droit | 109 | Total | 164604 |

Comme vous pouvez le remarquer, une augmentation de 19 292 licences est à noter.



III - Des structures qui accompagnent les clubs

Un service « aide aux clubs » a été créé. Il est entièrement dédié à la résolution des problèmes que rencontrent les clubs au quotidien : trouver des solutions, indiquer la marche à suivre, orienter les clubs vers les services de la LFO ou encore les organismes à contacter en fonction de leur besoin. Ce service est ouvert tous les jours et répond aux appels téléphoniques ou aux mails.

D'autre part, cette saison encore, le Comité de Direction de la Ligue a acté plusieurs baisses de tarif :

- Le coût de la licence « Dirigeant » est passé à 25€
- Les frais d'engagement ont également diminué de 5%

La baisse de certains coûts est un engagement de campagne et elle continuera sur la saison 2022/2023.



Statistiques IR2F

BILAN DES FORMATIONS 2021/2022

TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE

| CODE | FORMATION | Nombre de formés | Nombre de diplômés |
|--------------|--|------------------|--------------------|
| BEF | Brevet Entraîneur Football | 21 | 20 |
| BEF APP | Brevet Entraîneur Football en apprentissage | 8 | 8 |
| BMF 31 | Brevet Moniteur Football - site de Castelmaurou | 66 | 50 |
| BMF 34 | Brevet Moniteur Football - site de Montpellier | 39 | 20 |
| BMF APP 31 | Brevet Moniteur Football en apprentissage - site de Castelmaurou | 22 | 12 |
| BMF APP 34 | Brevet Moniteur Football en apprentissage - site de Montpellier | 24 | 16 |
| BMF APP MHSC | Brevet Moniteur Football en apprentissage - Montpellier HSC | 15 | 11 |
| BMF APP RAF | Brevet Moniteur Football en apprentissage - Rodez AF | 21 | 14 |
| BMF APP TFC | Brevet Moniteur Football en apprentissage - TFC | 14 | 10 |
| BMF STAPS 31 | Brevet Moniteur Football STAPS - Toulouse | 11 | 10 |
| BMF STAPS 34 | Brevet Moniteur Football STAPS - Montpellier | 13 | 10 |
| VAE BMF | Brevet de Moniteur Football | 5 | 5 |
| VAE BEF | Brevet Entraîneur Football | 3 | 1 |

| AUTRES FORMATIONS | | Nombre de stagiaires |
|-------------------|---------------------------|----------------------|
| | Modules STAPS | 627 |
| | Formations FIA | 418 |
| | Formation PFFD | 91 |
| | Modules et Certifications | 3800 |

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION RÉGIONALE D'APPEL

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre CASSAGNES, la Commission Régionale d'Appel a connu sa première saison complète de fonctionnement après avoir été nommée en janvier 2021 pour la nouvelle mandature 2021/2024.

L'ensemble des chiffres présentés et les tendances sont référencés par rapport aux deux dernières saisons complètes à savoir la saison passée 2021/2022 et les saisons antérieures (2018/2019 et 2017/2018).

Factuellement, la commission régionale d'appel s'est réunie à vingt-neuf reprises, en débutant sa saison le 3 août 2021 pour la clôturer le 17 août 2022. Lors de ces différentes séances, la commission aura traité un ensemble de cent quarante (140) dossiers, répartis, à part quasi égale, en deux matières distinctes, à savoir soixante-neuf (69) dossiers de type disciplinaire et soixante-huit (68) dossiers de type réglementaire.

En termes de tendance, on constate une baisse des dossiers par rapport à la saison dernière saison pleine (2018-2019) tout en constant un retour à l'équilibre entre le disciplinaire et le réglementaire.

| Commission régionale d'appel | | | | | | | | |
|------------------------------|----------------|----|------------------|----------------|----|------------------|----------------|----|
| Saison 2017-2018 | | | Saison 2018-2019 | | | Saison 2021-2022 | | |
| Séances | 31 | | Séances | 26 | | Séances | 29 | |
| Dossiers | 103 | | Dossiers | 157 | | Dossiers | 137 | |
| | Réglementaires | 45 | | Réglementaires | 83 | | Réglementaires | 68 |
| | Disciplinaires | 58 | | Disciplinaires | 74 | | Disciplinaires | 69 |

Les décisions de la commission régionale d'appel, susceptibles de recours devant le Comité National Olympique et Sportif Français et les instances de la Fédération Française de Football, ont été l'objet, entre autres, de cinq (5) requêtes en conciliation devant le C.N.O.S.F. et de douze (12) appels devant la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux de la F.F.F.

Sur ces différentes requêtes, la Commission Régionale d'Appel a vu deux de ses décisions annulées par la C.F.R.C. (sur douze recours), et le conciliateur proposer quelques aménagements disciplinaires pour les cinq requêtes en conciliation, étant précisé que le rôle principal du conciliateur est de trouver un accord des parties sans forcément appliquer à la lettre les barèmes fédéraux en vigueur.

Pour leurs travaux et leurs disponibilités, le Président, remercie l'ensemble des membres composant la commission régionale d'appel et souhaite une bonne continuation dans ses projets personnels et professionnels à Madame Virginie JUGNIOT qui quitte la Commission à l'issue de cette saison.

Enfin, le Président profite de ce bilan pour remercier le service juridique pour avoir tenu les objectifs de célérité fixés en début de saison visant à réduire tant le délai de traitement des dossiers que de publication et de notification des décisions.

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

La commission est composée de 7 membres : Mrs. Damien ENFRIN, Président, Joël CAMART, Vice-président, Adrien SALOMON, représentant des arbitres, Patrice CABANEL, François IRLA, Christophe SAVOY, Stéphane SEGURA. Les réunions se déroulent chaque jeudi : La restreinte : le jeudi de 14h à 17h30 et la plénière : le jeudi de 18h à 20h30.

LES MEMBRES : Sur toute la saison, une très forte participation de l'ensemble des membres de la commission. Nous pouvons considérer une participation à hauteur de 100% des membres car l'ensemble sont très investis de leurs missions. Seules quelques absences de membres pour raisons professionnelles mais à noter que la commission n'a jamais été confrontée à l'absentéisme de ses membres ce dont nous pouvons nous féliciter. La commission s'est réunie en décembre jusqu'à 2 fois par semaine en séances pour des plénières, compte tenu de l'afflux important de dossiers et d'instructions.

LE DÉROULEMENT DE LA SAISON : La saison s'est déclinée en 4 phases bien distinctes pour la discipline :

- Première phase de fin Aout à Novembre : beaucoup d'incivilités par les joueurs et clubs.
- Seconde phase de Décembre à Février : beaucoup plus de cas avec les STAFFS et le public.
- Troisième phase : de Février à Avril : avec les jeunes et le public.
- Quatrième phase : faits de jeux et baisse considérable des incivilités générales.

LES DOSSIERS : 2057 dossiers traités, dont 14 dossiers ont été soumis à INSTRUCTION.

48 dates de séances restreinte/plénière entre Septembre 2021 et mi-Juillet 2022.

| Compétition | Nbre | % |
|-----------------------------|------|--------|
| REGIONAL 3 - SENIORS | 507 | 24,65% |
| REGIONAL 2 - SENIORS | 336 | 16,33% |
| REGIONAL 1 - SENIORS | 268 | 13,03% |
| COUPE DE FRANCE | 145 | 7,05% |
| U18 REGIONAL | 131 | 6,37% |
| NATIONAL 3 | 119 | 5,79% |
| U20 REGIONAL | 111 | 5,40% |
| U16 REGIONAL | 106 | 5,15% |
| U17 REGIONAL 1 | 77 | 3,74% |
| U17 REGIONAL 2 | 64 | 3,11% |
| U15 REGIONAL | 44 | 2,14% |
| U14 REGIONAL | 40 | 1,94% |
| GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE | 18 | 0,88% |
| U14 TERRITOIRE | 18 | 0,88% |
| REGIONAL 1 - FUTSAL | 16 | 0,78% |
| REGIONAL 1 - FEMININ | 15 | 0,73% |
| REGIONAL 2 - FEMININ | 11 | 0,53% |
| U18 FEM. R1 A 11 | 7 | 0,34% |
| REGIONAL 2 - FUTSAL | 6 | 0,29% |

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



| | | |
|----------------------------|---|-------|
| BEACH SOCCER REGIONAL | 5 | 0,24% |
| REGIONAL 1 - F. ENTREPRISE | 4 | 0,19% |
| REGIONAL 2 - F. ENTREPRISE | 4 | 0,19% |
| COUPE DE FRANCE FÉMININE | 2 | 0,10% |
| CHALLENGE BEACH SOCCER | 1 | 0,05% |
| COUPE NATIONALE FUTSAL | 1 | 0,05% |
| U18 FEM. R2 A 11 | 1 | 0,05% |

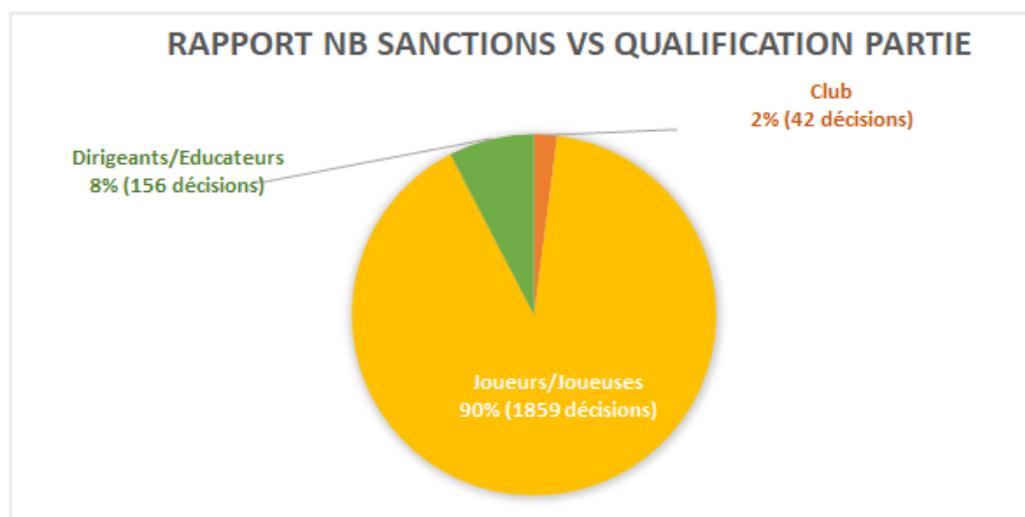
- +61% des dossiers concernent les Clubs SENIORS HOMMES en Régionale et en Coupe de France, dont 50% concernent la R3, et le reste, un partage entre la R2 et R1 du reste.
- Le montant des amendes s'élève à 124 191€. Le montant total des sanctions administratives s'élève à 365 117€.

Cela indique que les amendes issues des sanctions prononcées par la C.R.D. représentent environ 34% du montant total.

⇒ Justifie que les sanctions prononcées par la commission sont basées sur des sanctions vis-à-vis des parties et non pas des sanctions financières afin de ne pas pénaliser les structures des clubs.

LES ASSUJETTIS AUX DÉCISIONS

- 90% (90,37%) sont des licencié/es
- 8% (7,58%) sont membres du STAFF
- 2% (2,04%) sont les clubs responsables (manquement à la sécurité notamment)



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION RÉGIONALE DES RÈGLEMENTS ET MUTATIONS

La Commission est composée de six (6) membres, puis sept (7) à partir du 03 février 2022.

Remerciements aux membres pour leur disponibilité et l'ensemble du travail effectué tout au long de la saison.

Ce rapport d'activité a été réalisé à partir des Procès-verbaux publiés sur le site de la L.F.O.

- Nombre de réunions : 50.
- Nombre de dossiers traités : 566, soit entre 11 et 12 dossiers par réunion.

Pour une meilleure compréhension du rapport, ce dernier est présenté sous forme de deux tableaux.

Règlements et Contentieux

Nombre de dossiers = 273, soit entre 5 et 6 dossiers par réunion.

| Motifs / Décisions | Nbre de dossiers traités | Fondées | Non fondées | Irrecevables |
|------------------------------|--------------------------|---------|-------------|--------------|
| Réserves | 49 | 18 | 19 | 12 |
| Réclamations | 18 | 5 | 8 | 5 |
| Évocations | 25 | 17 | 6 | 2 |
| Forfaits | 93 | | | |
| Forfaits (Pass sanitaire) | 9 | | | |
| Arrêtés | 24 | 9 | 17 | |
| Non joués (Intempéries, ...) | 53 | 43 | 10 | |
| Mise en instruction | 2 | | | |



Contrôle des mutations

Nombre de dossiers = 293, soit entre 5 et 6 dossiers par réunion.

| Motifs / Décisions | Nombre de dossiers traités | Accordées / Fondées | Refusées / Non fondées |
|--|----------------------------|---------------------|------------------------|
| Article 45.2 des RG de la L.F.O. | 14 | 11 | 3 |
| Dispense cachet Mutation (Art. 117 b) des R.G. | 74 | 40 | 34 |
| Dispense cachet Mutation (Art. 117 d) des R.G. | 6 | 3 | 3 |
| Dispense cachet Mutation (Art. 117 e) des R.G. | 5 | 4 | 1 |
| Dispense cachet Mutation (Art. 117 c) et g) | 2 | 1 | 1 |
| Qualification (Art. 82 des R.G.) | 30 | 9 | 21 |
| Retour au club (Art. 99.2 des R.G.) | 3 | / | 3 |
| Double licence | 4 | 4 | / |
| Oppositions (Art. 196 des R.G.) | 62 | 30 | 32 |
| Demande d'accord (Art. 23 RA de la L.F.O.) | 13 | 7 | 6 |
| Astreintes (Art.100.2 RG de la L.F.O.) | 15 | / | / |
| Autres (Opposition hors délai, Suppression Licences, MNA...) | 30 | 17 | 13 |
| Demande dérogation (Art.152 des R.G.) | 10 | / | 10 |
| Autres articles des R.G. (92.2 / 106 / 115) | 3 | 2 | 1 |
| Inactivités / Radiations | 15 / 1 | / | / |
| Mise en instruction | 6 | / | / |

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION RÉGIONALE DE CONTRÔLES DES CLUBS

La commission, en raison de la crise sanitaire et de ses conséquences, remarque qu'il a été particulièrement difficile d'obtenir les éléments comptables demandés. Consciente de cet état de fait, celle-ci a fait preuve de bienveillance lors de l'analyse des documents fournis par les clubs.

Conformément à la législation DNCG en vigueur, la commission a dû se prononcer sur l'absence d'éléments et ce malgré des rappels faits auprès des clubs, avec à la clé des mesures disciplinaires qui sont prononcées à titre suspensif sur la saison en cours mais dont la suspension pourra être levée la saison prochaine dans le cas où les clubs concernés ne respectent pas les règles en vigueur.

Par conséquent, il est précisé que la commission sera d'autant plus vigilante et de ce fait, en vue de la saison prochaine (2022/2023) et fera preuve d'une exigence accrue concernant les délais de transmission des éléments.

La commission demande aux clubs de respecter le calendrier fourni en début de saison et rappelle qu'en cas de difficultés, les clubs peuvent en informer la commission qui pourra leur apporter des conseils.

La Commission transmettra aux clubs concernés un courrier de mesure disciplinaire ; lesdites mesures seront appliquées à titre conservatoire, la commission se réservant le droit de lever la suspension dans le cas où les clubs concernés ne respecteraient pas la réglementation en vigueur relative à la production de documents au cours de la saison 2022/2023.

Concernant les clubs accédant de REGIONAL 2 à REGIONAL 1 : un courrier sera fait aux clubs concernés afin de les informer sur le fonctionnement de la CRCC et sur les documents qu'ils devront produire à compter de la saison prochaine.

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION RÉGIONALE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

L'activité de la commission a été soutenue cette saison et s'est déroulée de la manière suivante :

Coupe de France :

- 🏆 CDF 8ème Tour – CANET / FC SAINT DENIS
- 🏆 CDF JS CHEMINOTS BAS AVIGNON / TCO AGDE
- 🏆 CDF JS CHEMINOTS BAS AVIGNON / CLERMONT F 63
- 🏆 CDF - Canet -St Denis de la réunion
- 🏆 CDF - Montauban / Vendée la Roche sur Yon
- 🏆 CDF NIMES CHEMIN BAS - FC PETIT-BARD MONTPELLIER

Coupe GAMBARDELLA :

- 🏆 GAMBARDELLA : CANET - OL

Autres :

- 🏆 Club du FC SETE sur diverses rencontres
- 🏆 U14 Territoire FRONTON - PIBRAC
- 🏆 U14 Territoire PIBRAC - FRONTON
- 🏆 U15 GRAULHET FC et GRAULHET Benfica
- 🏆 U16 PAMIERS – CARCASSONNE - Match Huis clos
- 🏆 U17 R2 NARBONNE MONTPLAISIR / FC LAVAUR
- 🏆 U17 Nat BALMA - MURET
- 🏆 18 R1 CASTANET – MURET

- 🏆 R2 SEYSSES - PERPIGNAN OC
- 🏆 R2 MONTAUBAN - BIARS BRETENOUX
- 🏆 R2 CASTELNAUDARY - SEYSSES FROUZINS
- 🏆 R1 JUVENTUS PAPUS - BLAGNAC 2 - Match à Huis Clos

- 🏆 MONTAUBAN FEMININ - ALBI MARSSAC
- 🏆 RODEZ FEMININ - CHASSIEU DECINES FC

- 🏆 CAYUN FUTSAL CLUB Phase accession D2 Futsal

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION RÉGIONALE DES DÉLÉGUÉS

La commission régionale est composée de 9 membres. Au 1^{er} juillet 2021, l'effectif était de 73 délégué(e)s plus 3 délégués stagiaires à partir du mois de septembre.

La CR s'était donnée 4 objectifs pour la saison :

- ❁ assurer la couverture des matchs régionaux et nationaux jeunes,
- ❁ faire évoluer le groupe de délégués régionaux évoluant en N3,
- ❁ recruter de nouveaux délégués régionaux issus des districts,
- ❁ répondre à la demande de la LFA pour de nouveaux délégués fédéraux.

1. Assurer la couverture des matchs régionaux et nationaux jeunes :

Les Délégués régionaux ont assumé leur fonction sur 2219 matchs soit :

- ❁ 182 matchs de N3
- ❁ 546 matchs de R1
- ❁ 728 matchs de R2
- ❁ 90 matchs de Nat U17 et U19
- ❁ 432 matchs de U18
- ❁ 122 matchs de CDF
- ❁ 19 autres matchs à la demande des clubs

2. Faire évoluer le groupe de délégués régionaux évoluant en N3 :

Cette saison, l'effort d'accompagnement a été porté sur les 16 délégués du groupe des N3. Si la grande majorité a montré la parfaite maîtrise de la fonction, la commission régionale a souhaité préparer de nouveaux délégués pour enrichir ce groupe.

3. Recruter de nouveaux délégués régionaux :

C'est une mission prioritaire de la commission afin d'assurer le renouvellement générationnel du groupe en accueillant de jeunes délégués.

Les responsables départementaux des délégués ont été conviés à une réunion en visioconférence le 30 mars 2021. Cela a permis d'échanger sur les effectifs et les actions à mener pour le recrutement impératif de jeunes délégués.

Il a été constaté que seuls 5 districts ont un groupe de délégués officiant régulièrement sur les compétitions départementales :

Ariège, Gard-Lozère, Hérault, Lot, Pyrénées-Orientales.

La commission régionale félicite ces districts et les remercie pour les 10 nouveaux délégués stagiaires qui prendront leur fonction en septembre 2022.

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



4. Répondre à la demande de la LFA pour de nouveaux délégués fédéraux :

Depuis plusieurs saisons la Commission Fédérale des Délégués Nationaux n'avait pas sollicité la Ligue d'Occitanie. Lors d'un échange au printemps 2022, la commission régionale a demandé à la CFDN de lui faire appel en fin de saison.

Cet appel a été entendu puisqu'au mois de mai, la CFDN a demandé à la LFO de lui présenter 2 candidats. La commission régionale a proposé les candidatures de Fabien AKKERMANS et d'Alain DELOUVRIER. Félicitations à Alain et Fabien qui ont brillamment réussi les tests de sélection à la FFF le 21 juin dernier.



COMMISSION RÉGIONALE DU STATUT DES ÉDUCATEURS ET ENTRAINEURS

1. Composition :

1 membre désigné par l'UNECATEF, 1 membre désigné par le GEF, 1 membre désigné par l'U2C2F, 1 représentant de l'Equipe Technique Régionale (ETR), Membres volontaires indépendants (clubs, non affiliés...) sur demande.

2. Fonctionnement :

• Avec une assistante dévolue à la validation et l'enregistrement **des licences** de quelques 550 éducateurs pour les équipes à obligations (sur les mois de juillet/août pour l'essentiel). Etat au 30 Juin 2022, Traitement et validation de :

- **2960 licences** « animateur et éducateur fédéral »,
- **900 licences** « technique régionale ».

• Environ une quinzaine de **réunions** sur la saison, pour la plupart déroulées en visio-conférence et, une finale, en présentiel

- Préparation du contenu de la séance, en fonction de toutes les demandes reçues, par l'assistante
- Le gros du travail en début de saison (août à décembre) avec beaucoup de communications vers les clubs, secrétaires & présidents
- Courriels en direction de tous les clubs sur les obligations de diplômes pour les éducateurs en charge des différentes équipes pour tous les niveaux
- Traitement des retours des clubs (affectation/vérification/adéquation niveau de diplôme et niveau de pratique ...)

• **Un suivi des dérogations**, discutées et accordées en commission, au gré des demandes

- 39 demandes de dérogation promotion interne afin que les éducateurs puissent passer les modules et certifications requis, dont 8 non respectées dans leur totalité en fin de saison donc 8 clubs considérés en infraction vis-à-vis du statut et sanctionnés
- 31 dérogations promotion interne à des personnes entrant en formation BMF, BEF ou DES cette saison,
- 8 dérogations accession ou VAE à des personnes n'ayant pas le diplôme requis mais ayant fait accéder l'équipe.

• Un suivi des demandes d'équivalence

• Beaucoup de relance vers les clubs pour non-réponse à nos demandes

• Edition de tableaux de suivi des FPC (Formation Professionnelle Continue)

- Depuis le début de la Saison (22-23), la FFF a verrouillé l'accès aux demandes de licences pour les personnes non à jour et ce jusqu'à régularisation.

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



- Une vérification des présences/absences des éducateurs sur le banc de touche, par des membres de la commission, en lien avec les délégués.

3. Conclusion :

- Le travail effectué par l'équipe technique est énorme au niveau de la formation. Environ plus de 200 BMF & BEF sont formés tous les ans. Nous nous devons de leur proposer la possibilité de « travailler » à la construction et l'amélioration des clubs auxquels ils sont affiliés et en conséquence, élever notre niveau du football de la LFO.

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

COMMISSION RÉGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES



La Commission Régionale est composée de 11 Membres Bénévoles qui se déplacent sur toute l'Occitanie et de Florence PIFFARD, Référente auprès de la FFF.

Elle s'est réunie 11 fois afin d'étudier les dossiers et de transmettre les Procès-Verbaux à la Commission Fédérale de Terrains et Installations Sportives.

Il a été procédé à :

- 211 Classements d'installations
- 355 Classements d'éclairages
- 65 Dossiers FAFA.

La commission a étudié plusieurs dossiers test in situ sur les terrains synthétiques, a eu des contacts et reçu la visite des bureaux d'études, responsables techniques, et fournisseurs d'équipement.

Les formations suivies :

- CFTIS/CRTIS/CDTIS le 09 décembre 2021 à Castelmaurou
- Rencontres-Echanges dans les districts
- Séminaire le 16 et 17 mars 2022 à Clairefontaine
- Logiciel (Stadium) le 23 juin 2022 à Montpellier.

La CRTIS remercie vivement Florence PIFFARD, référente, les membres des Commissions Départementales et Régionales pour leur implication et le travail accompli.

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION RÉGIONALE D'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

La commission est composée de cinq membres et a pour mission d'accompagner les clubs dans leur fonctionnement.

Les incertitudes COVID ont pesé sur nos éventuelles actions.

Nicolas HOUGUET a travaillé sur les incivilités par la création du challenge #BONMATCH et a visité les clubs de son secteur pour les sensibiliser sur l'éducation des membres, joueurs, éducateurs et dirigeants au respect des arbitres et officiels.

Michel CAUSSADE, Président de la commission, a soutenu tous les clubs qui en ont fait la demande au nombre de 48 afin de trouver une solution sur le remboursement de leur dette au District et à la Ligue.

Des échéanciers d'amortissement ont été mis en place jusqu'au 31/12/2022. Un suivi régulier permet de suivre leur situation.

De 2 millions d'Euros dus par les clubs au 01/11/2021, cette dette a été ramenée à 171 k€ au 01/09/2022.

En parallèle, une campagne d'information lors de l'opération Validation des Bureaux a permis de dialoguer avec des clubs de la ligue et plus particulièrement de district et répondre à certaines interrogations.

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION DU BÉNÉVOLAT

La commission s'est réunie 3 fois durant cette saison. Il a été discuté du statut du bénévole, de l'organisation des journées des Bénévoles à Clairefontaine de moins de 5 ans, et la journée des Bénévoles au stade de France pour la finale de la coupe de France.

Lors de l'assemblée générale du 25 juin à Castelmauou, la commission a organisé une journée festive. Une centaine de personnes ont répondu présentes.

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

La Commission travaille en étroite collaboration avec Natacha MAZARS et Valérie PELFORT, secrétaires du service compétitions que nous remercions vivement pour leur gentillesse et leur disponibilité ainsi que le service juridique.

La section était constituée de 15 membres et s'est réunie les mardis en visio et en présentiel pour composer les poules dans toutes les catégories, les calendriers de toutes les compétitions, préparer les tirages des coupes nationales et régionales, traiter les retards et absences de FMI, reprogrammer les matchs reportés, vérifier et valider les obligations des clubs.

Secteur SENIORS

Enfin une saison complète avec 208 équipes du National 3 à la Régional 3.

Titres et accessions :

| Catégories | Champions |
|------------|-----------------|
| NAT3 | ALES OC |
| R1 | L'UNION ST JEAN |
| R2 | PLAISANCE |
| R3 | SOUES CIGOGNES |

Nous félicitons toutes les équipes pour leur parcours en Coupe de France et les clubs accédants et souhaitons à tous une très bonne saison 22-23.

Secteur JEUNES

Après une saison de Covid et de confinement, la reprise sportive a été ponctuée par les protocoles sanitaires. Elle a été difficile pour des équipes qui ont dû faire des forfaits voire des forfaits généraux suite à l'obligation du Pass Sanitaire. La saison est allée jusqu'à son terme et a permis l'application de la montée générationnelle (Pyramide).

| Catégories | Poules | Équipes | Forfait G |
|------------|---------------------------|---------|-----------|
| U20 | 4 | 40 | 2 |
| U18R | 3 | 36 | 0 |
| U17R1 | 2 | 23 | 1 |
| U17R2 | 3 | 32 | 1 |
| U16R | 3 | 35 | 2 |
| U15R | 4 | 47 | 0 |
| U14R | 4 | 48 | 0 |
| U14T | 6 (1 ^{er} phase) | 60 | |

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Ceux sont donc plus de 320 équipes qui ont évoluées cette saison.

La section a également géré les U14 Territoires (championnat en 2 phases avec la constitution des poules à chaque phase), organiser les Phases d'Accession Régionales des U15 qui ont permis l'accès à 12+1 équipes en U16R2 et en U17, il n'y a pas eu nécessité de les organiser, le nombre de place d'accession étant supérieur ou égal aux nombres d'équipe (6) qui devaient intégrer en U18R2.

Certains de ces points ont soulevés des problématiques liées à l'application des règlements, de ce fait, des propositions de modifications ou de précisions (réécriture) sur certains articles seront apportées tout au long de la saison 2022-2023.

Titres et accessions au niveau National :

| Catégories | Champions |
|------------|-------------------|
| U20 | Onet le Château F |
| U18R | Blagnac FC |
| U17R1 | Alès OC |
| U17R2 | Gimont AGS |
| U16R | MHSC |
| U15R | UJS Toulouse |
| U14R | Toulouse FC |
| U14T | St Estève 2 |

- 🏆 Accession en U19 National : Blagnac
- 🏆 Accession en U17 National : Canet en Roussillon, Jeune Entente Toulousaine
- 🏆 Rétrogradation de U17 National : AS Muret, Montauban FC

Félicitations au club du Toulouse FC (masculin et féminin) pour leur superbe parcours dans l'édition 2021-2022 du Festival U13 Pitch, qui a fait honneur à l'Occitanie dans la phase finale à CAPBRETON en Juin avec des classements plus qu'honorable.

Secteur FÉMININES

La commission féminine 2021/2022 est constituée de 8 membres et s'est réunie exclusivement en visioconférence pour afin d'évoquer l'organisation des championnats et tirage de la coupe de France, la composition des poules, évaluer la situation des clubs, notifier les obligations. Mise en place de référents par catégorie.

SENIORS FEMININES : En R1 la fin de la saison sera marquée par le passage en 2022/2023 en poule unique à 14. Deux clubs n'ont pas renouvelé leur engagement et un club a déclaré forfait général en cours de saison.

A l'issue de la saison, le TFC accède en D2, suite à leur première place en R1 et victoires en phase d'accession Nationale.

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



En R2, le maintien des 3 poules de 10 initialement prévu est rendu impossible par le grand nombre de refus d'engagements ou forfait. Dans l'intérêt de la compétition et après consultation des clubs engagés, il est décidé de passer à 2 poules de 9, engendrant des déplacements conséquents pour certains clubs.

A l'issue de la saison :

- 3 montées en R1 (TFC 2, Colomiers et Gaillac).
- R1F : 19 équipes en 2 poules de 10 et 9 : Championne de R1 : Toulouse FC
- R2F : 18 équipes en 2 poules de 9 : Championne de R2 : Toulouse FC 2

Coupe de France féminine : 65 équipes engagées

U18F : En R1, poule unique, championnat donnant accès en U19NAT. Les déplacements sont conséquents. A l'issue de la saison pas d'accession en U19 NAT. (Rodez qualifié pour la phase d'accession Nationale).

En R2, la position géographique des équipes engagées nous a permis de constituer 3 poules. Niveau hétérogène. Effectifs mis à mal par le Pass sanitaire. Nombreux forfaits ou demandes de reports.

A l'issue de la saison, 3 montées normalement attribuées. Seul un club accepte :

- R1 U18F : 10 équipes en une poule unique, Championne de R1 : Rodez
- R2 U18F : 26 équipes en 3 poules, Championne de R2 : Nîmes Métropole

U15 F : Championnat organisé en 2 phases avec possibilité d'engagement sur la deuxième phase.

Première phase de brassage en poule géographique.

Après discussion avec les clubs, il est décidé de proposer en deuxième phase une R1 à 10 clubs en match aller simple et une R2 en 4 poules géographiques en match aller/retour. Ensuite, il est organisé pour les R2 une journée de demi-finale suivie de finale à Castelmauou avec l'ensemble des équipes afin de déterminer un classement.

- Première phase U15F : 25 équipes en 3 poules
- Deuxième phase U15F : 26 équipes
- R1 U15F : une poule de 10 équipes, championne de R1 : Montpellier Hérault
- R2 U15F : 16 équipes en 4 poules, championne de R2 : Nîmes Métropole

Secteur FOOTBALL DIVERSIFIÉ

FOOT ENTREPRISE : Championnats

N'ayant que des clubs de la région toulousaine, suite à un accord avec le District de HAUTE GARONNE MIDI-TOULOUSAIN nous avons regroupé cette compétition sur deux seuls niveaux ce qui a permis d'étoffer le championnat et de permettre aux clubs de disputer un nombre plus important de match et de tenter de rendre cette discipline plus attrayante.

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Neuf équipes engagées en R1 et 12 équipes en R2 : Champions : R1: MUNICIPALUX DE TOULOUSE 1 et R2 : TOAC 2
Nous avons à déplorer le forfait de 3 clubs en cours de saison : Azote Et Fertl 1, Internat Toulouse 2 et Toulouse Football Cg 1.

Coupe Nationale Foot Entreprise : Sur les 5 clubs qualifiés en 32^{ème} de finale (LABTEAM, LATECOERE, UNION COURTAGE, MUNICIPALUX TOULOUSE et TOAC), LABTEAM, les MUNICIPALUX de TOULOUSE et le TOAC ont disputé les 16^{èmes} mais n'ont pu passer ce cap.

FUTSAL : Championnats

Nationaux D1 et D2

Les clubs de l'U.J.S. pour la D1 et celui de PLAISANCE PIBRAC pour la D2 poursuivent leurs belles aventures pour la prochaine saison dans ces deux niveaux de compétition toujours aussi relevés.

Nous regrettons la descente en R1 du club de Beaucaire suite au forfait sur le dernier match en R1 de son équipe 2.

Régionaux R1 et R2

- 🏆 17 clubs engagés en R1 en 2 poules géographiques
- 🏆 13 clubs engagés en R2 également en 2 poules géographiques
- 🏆 Dans cette discipline, des forfaits ont également été regrettables concernant les clubs de Bouloc, l'Union Saint Jean, Fs 5 Béziers, Beaucaire stade 2.

La Poule R2/B se retrouvant à 4 clubs, le nombre de matchs pour la saison étant dérisoire, nous avons demandé aux Districts de nous proposer un club supplémentaire pour la prochaine saison afin de rendre cette poule plus attractive.

Classement : 1^{er} de chaque poule :

- 🏆 R1 Poule A : CAYUN FUTSAL 1
- 🏆 R1 Poule B : MONTPELLIER MEDITERRANEE 1
- 🏆 R2 Poule A PLAISANCE PIBRAC 2
- 🏆 R2 Poule B : LODEVE LARZAC FUTSAL 1

Les Finales Régionales pour déterminer les champions se sont déroulées le samedi 14 mai 2022 au Gymnase de Carcassonne.

Ces Finales ont opposé en R1 les équipes de CAYUN et MONTPELLIER MEDITERRANEE.

- 🏆 **Champion R1** : MONTPELLIER MEDITERRANEE
- 🏆 **Champion R2** : PLAISANCE PIBRAC 2

Félicitations au club de **MONTPELLIER MEDITERRANEE** qui a gagné sa montée en National D2 après avoir vaincu les clubs de Bastia et Rennes TA dans une phase d'accession particulièrement relevée.

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Coupe Nationale Futsal : Sur les 4 clubs qualifiés (MONTPELLIER AS ST MARTIN, PLAISANCE PIBRAC FUTSAL, TOULOUSE FUTSAL CLUB, TOULOUSE UJS), le TOULOUSE FUTSAL CLUB a été notre meilleur représentant en quittant la compétition en 16èmes.

Les 3 autres ont été éliminés dès les 32èmes de finale.

Championnat Féminin R1 : Sept Clubs engagés dans cette compétition

Le club de PLAISANCE PIBRAC est champion Régional de cette catégorie. Pour la saison 2022/2023, le Challenge National Futsal pour les féminines a été validé par la FFF.

Copa Coca-Cola :

Evènement de l'été organisé par la FFF en partenariat avec COCA-COLA, cette compétition équipes féminines et masculines de FUTSAL destinée à tous les clubs amateurs (libres, Futsal, entreprise et loisirs) a pour objectif la promotion de cette discipline.

Les équipes qualifiées lors des phases départementales se sont retrouvées sur le complexe sportif de SAUVIAN afin de déterminer nos qualifiés « Occitanie » pour la finale Nationale du Dimanche 19 Septembre 2021 à CLAIREFONTAINE.

Nos représentants étaient le FC THONGUE ET LIBRON pour le tournoi Féminin et le TOULOUSE FUTSAL CLUB pour le tournoi masculin. Malgré un plateau final de très haut niveau, nos équipes ont particulièrement bien représenté notre Ligue.

BEACH SOCCER : Championnat :

Le championnat régional s'est déroulé sur 7 journées du 4 juin au 3 juillet entre 8 clubs.

La phase finale du National Beach Soccer 2022 s'est déroulée à Châteauroux du 14 au 17 juillet. À la clé, le titre de champion de France de Beach Soccer.

Cette phase Finale est composée de 12 équipes avec pour notre ligue des clubs de MHSC BS, GRANDE MOTTE PBS. Les joueurs du **Grande Motte Pyramide BS** deviennent champions de France 2022 et décrochent leur cinquième étoile.

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Secteur TOURNOIS

Une saison presque complète avec 48 Tournois qui se classent en Internationaux (15) et Nationaux (33).

La section était constituée de 5 membres aidés par les élus du Comité de Direction et les Membres de la Commission des Compétitions. Ce qui a permis des visites dans plusieurs Tournois sur tout le secteur de l'Occitanie.

Les tournois déclarés à la Ligue et qui se sont déroulés normalement, ont tous été dotés de tee-shirt enfants et adultes, de ballons, de sac à ballons, de coupes, de médailles (pour les U6/U7/U8/U9 filles et garçons). Les tournois en U11/U12 sont les plus nombreux. La majorité des tournois propose plusieurs catégories.

TABLEAU DES CATÉGORIES REPRÉSENTÉES :

| Catégories | NOMBRE |
|------------|--------|
| U6/U7 | 11 |
| U8/U9 | 12 |
| U10/U11 | 28 |
| U12/U13 | 30 |
| U14/U15 | 17 |
| U16/17 | 3 |
| U8F/U9F | 4 |
| U10F/U11F | 5 |
| U12F/U13F | 5 |
| U14F/U15F | 4 |
| U16F/U17F | 4 |
| U18F/U19F | 3 |

La Commission remercie tous les élus et membres de la Commission des Compétitions pour leur aide précieuse.

Les commissions des finances et gestions des clubs, de la communication et partenariat et celle de la surveillance des opérations électorales font aussi un travail de fond qui permet à la Ligue d'avoir des assises de fonctionnement saines et de communiquer le plus efficacement possible de l'actualité footballistique en général.

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



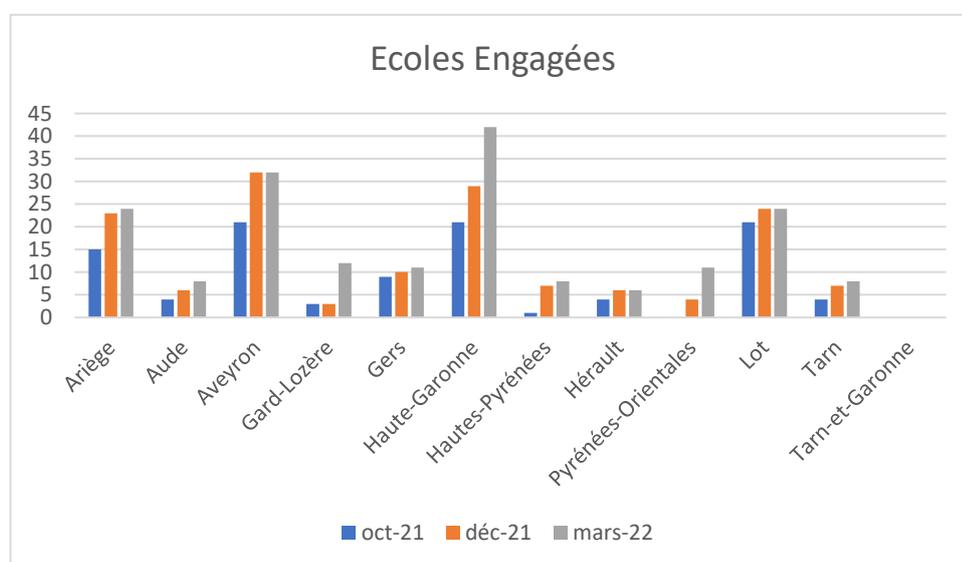
COMMISSION RÉGIONALE DU FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

Le rôle de la commission est de déployer les dispositifs nationaux et les conventions liant la FFF et le MEN.
Plusieurs opérations : Opération foot à l'école, La quinzaine du foot, les sections sportives, le foot à l'université (formation / CERU)

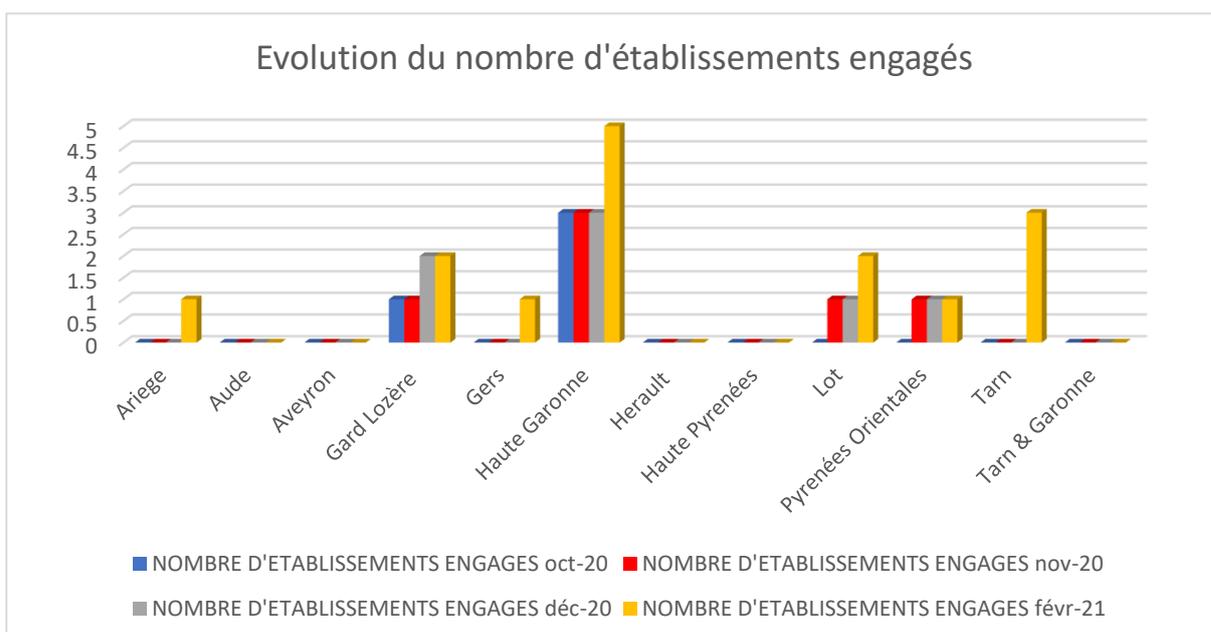
La FPC des enseignants

Jury Opération « foot à l'école »

Avril 2022 – Visioconférence pour délibération du jury



Jury opération « la 15aine du foot »





Séminaire Foot en milieu scolaire - CREPS Toulouse

Dans la lignée de la convention entre le ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, la fédération française de football, l'UNSS et l'USEP, des plans nationaux de formation sont organisés tous les deux ans à l'institut national du football de Clairefontaine afin de développer la pratique du football en milieu scolaire. Un groupe s'est mis en place dans l'académie de Toulouse afin de décliner ces initiatives nationales. Il est composé de représentants de l'Education Nationale (1er et 2nd degrés), de cadres fédéraux, de représentants du sport scolaire (UNSS et USEP), de la faculté des sciences du sport et du mouvement humain, de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation et du TFC : il travaille sur une meilleure prise en compte du football dans les écoles et établissements scolaires, que ce soit dans le cadre de l'EPS obligatoire, du sport scolaire et des dispositifs existants : sections sportives, sections d'excellence sportive, conventions, ...

La première pierre est la mise en place d'un séminaire qui sera un temps de communication institutionnelle, mais aussi de partage d'idées et de lancement d'actions. Suivront d'autres initiatives, comme la mise en place d'un groupe ressources, des formations d'enseignants, et d'autres temps forts ultérieurs. Une des grandes qualités de ce groupe de travail est la confiance qui s'est instaurée entre ses membres et la capacité des interlocuteurs à écouter des points de vue différents et à converger sur des propositions.

Ce séminaire, dont la thématique est « Le football en milieu scolaire » s'est tenu en mars 2022 au CREPS de Toulouse. Cette manifestation était ouverte aux acteurs scolaires des premier et second degrés de l'académie, aux cadres fédéraux et aux cadres du sport scolaire, UNSS et USEP.

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Le Comité Directeur remercie les Présidents des Commissions et Membres du Comité de Direction qui ont apporté leurs contributions à ce rapport d'activités.

La Ligue de Football d'Occitanie s'est : 27 commissions, 320 membres bénévoles qui sont passionné(e)s par le football au service des clubs.

En conclusion, nous vous remercions chaleureusement, Mesdames, Messieurs les Présidents, ainsi que les Membres des Commissions Régionales pour votre engagement auprès de nos clubs. Nous espérons pouvoir continuer à travailler à vos côtés pour écrire de belles pages pour notre association.

Un grand MERCI à toutes et à tous !

BONNE SAISON 2022-2023